



COMITE DU JURA  
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU  
PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 18 février 2022 à 18h30.

Au boulodrome régional de Bans

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Alexandra MONNETFISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Ludovic BRASSEUR, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY et Marc SERTILLANGE.

Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida.

Mme Emilie MARAUX.

MM. Jean-Marie MARAUX, Patrick PETETIN et Christian VALET.

Invités :

M. Philippe JARCELLAT (excusé)

M. Michel BOURGEON (excusé)

M. Guillaume PICARD

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et, en particulier, les nouveaux élus lors de l'Assemblée Générale. Il rappelle les règles sanitaires en vigueur et poursuit : « Le CD39 est à nouveau composé de 21 membres après un année 2021 compliquée. Au complet depuis

quelques semaines, le CD39 sera en mesure de relever les défis qui se présenteront. Du moins, nous l'espérons tous.

Avant de développer ces points, nous avons une pensée pour certains de nos amis partis rejoindre le paradis des pétanqueurs ou des proches. Roger VUITTON à Orgelet, Bernard LIMOGES à Poligny, Michel RIGOULET à Dole, Michel GUETTE à Montmorot, Christian BIRBAUD, la maman de notre docteur Davida et le papa d'Aline MONNERET.

Dans un effroyable accident au retentissement national, tout le monde a appris le décès de Natacha MONNET à peine âgée de 18 ans. Souriante et discrète, elle était appréciée pour sa très grande gentillesse. Au-delà de la Gouriboule et de la grande famille MONNET, c'est tout un département et une région qui sont attristés par cette disparition qui a aussi occasionné la mort de 3 autres jeunes.

En signe de recueillement, les membres présents observent une minute de silence en mémoire de tous ces disparus.

Sans transition, au registre des bonnes nouvelles, félicitations à Mathieu BESSON et Jérémy MARAUX de Mont sous Vaudrey qui ont réussi leur formation d'initiateur ainsi que Ludovic BRASSEUR, Fabien CHAPOUTOT, Catherine JUILLIARD et Tony MONNET. Il y en a peut-être d'autres mais le CD39 n'a pas eu l'information officiellement.

Au niveau du dernier tour de zones de la Coupe de France, Champvans et Sportivement Pétanque se sont imposés et se sont qualifiés pour les 32èmes de finale. Bravo à ces deux clubs et surtout une mention particulière au club de La Machine (CD58) qui a remis une gerbe en hommage à Natacha. Le CD39 remercie ce club pour ce geste extra-sportif.

Enfin, le CD39 souhaite pleine réussite à Mme Catherine COQUATRIX, nouvelle présidente de l'Eveil Sportif Montmorot. Une pensée amicale à M. Denis SERRAND son prédécesseur qui reste actif au sein du club.

Le CD39 souhaite également une bonne convalescence à M. Michel PYDO (Président du district du Haut-Jura) récemment opéré ainsi qu'à Emilie MARAUX, testée positive ces derniers jours.

1 : Approbation de la réunion du CD39 du 30 octobre 2021 Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 : Bilan de l'Assemblée Générale du CD39 du 20 novembre 2021.

Celle-ci s'est passée au CARCOM avec une configuration optimale pour cet événement. La prestation du midi a été satisfaisante. Remerciements au traiteur et à Antoine MARTINELLO pour la logistique. Du côté du déroulement, les échanges et les questions ont été de bonne tenue. Les intervenants extérieurs ont

rappelé leur attachement au CD39. Enfin, l'élection complémentaire a permis de pourvoir les postes vacants. Une pensée aux non élus qui, par leur candidature, montrent leur intérêt certain à la destinée du CD39. Ils peuvent toutefois intégrer des commissions en tant que membres extérieurs.

Pour 2022, le CARCOM est déjà réservé par Antoine MARTINELLO. Pour rappel, l'AG se tiendra le samedi 26 novembre.

3 : Bilan de l'Assemblée Générale du CR BFC du 4 décembre 2021.

C'est à Salins qu'elle s'est tenue. Une bonne AG où le Président DUTRONC n'a pas manqué dans son rapport moral de souligner les nombreuses difficultés qu'il a dû surmonter tout au long d'une année très compliquée. Le point important portait sur la constitution du nouveau CRC. A noter, un vif débat sur le budget prévisionnel. M. Jean-Pierre MARENGHI (CD25) a été élu lors d'une élection complémentaire. Gilles et Yvette OUTREY ont été mis à l'honneur pour les nombreux services rendus à la BFC lorsqu'elle se réunit dans le Jura.

4 : Préparation de la saison 2022 : commissions

- Jeunes par Ludovic BRASSEUR

Formation d'initiateurs le 5 décembre à Bans : elle s'est tenue sous la responsabilité du formateur de l'Yonne, Jérôme BILLIETTE que le CD39 remercie. Un problème de calendrier est noté pour les prochaines saisons : les personnes ne sont pas prévenues suffisamment à l'avance et cela pose des problèmes d'organisation. De plus, certains passe-droits sont notés.

Liste des personnes reçues aux différentes formations : M. Ludovic BRASSEUR, Tony MONNET, Jérémy MARAUX, Catherine JUILLARD, Mathieu BESSON, Fabien CHAPOUTOT.

Visio le 16 février au niveau de la BFC : les prochaines formations sont prévues les 4-5 juin et 11-12 juin avec examen initiateurs et BF1 les 18-19 juin. Lieu à déterminer. Les dates proposées sont problématiques pour le BF1 : tout se déroule en juin !

L'examen repoussé aux 26-27 février pose problèmes de disponibilité des candidats. En ce qui concerne les recyclages, certains membres du CD39 notent des dysfonctionnements : une seule date proposée (18/19 juin). Quelle solution envisagée en cas d'absence ? Aucune pour l'instant. De même, des problèmes de distance sont soulevés. Le problème à terme, les bénévoles ne feront plus de formations...

Lors d'une réunion prévue le 5 mars, il faudra trouver les lieux pour organiser les différentes rencontres déjà prévues. La BFC souhaite aussi trouver des lieux pour

organiser les trophées jeunes ou les marathons. Problème de date par rapport aux compétitions déjà positionnées. Il faudrait envisager les sélections sur les vacances scolaires.

Le président du CD21 a déposé une candidature pour organiser le championnat du monde 2024. Une idée serait d'organiser le marathon jeune en même temps. Un poste de CTR (Conseiller Technique Régional) est très fortement attendu en BFC qui reste une des 3 dernières régions sans ce poste. Cela devrait régler de nombreux problèmes de formations...

CRC BFC jeunes : même formule. Finale 24-25 septembre : lieu à déterminer. Possibilité de fusionner 2 clubs pour avoir 4 joueurs et 2 remplaçants.

Sélections Jeunes BFC : 1<sup>er</sup> et 2 octobre : lieu à déterminer.

Triplettes jeunes BFC à Pontarlier le 5 juin 2022.

Championnat du Jura : une réunion est prévue très prochainement afin de préparer la saison. Les feuilles d'inscription des championnats jeunes seront obligatoirement envoyées à l'adresse : [com-jeunes@ffjpp39.com](mailto:com-jeunes@ffjpp39.com)

Cette réunion doit impérativement se tenir avant le 10 mars pour répondre aux différentes questions en cours : déroulement du triplé à Clairvaux, mise en place obligatoire du CDC jeunes...

Proposition d'un concours « 1 éducateur/1 jeune sous forme de triplé. Le club de Damparis prête les terrains et les bénévoles. Une demande de 2 bénévoles par club du district de la Chaux et une proposition de changer de district chaque année.

Intervention pétanque dans les écoles primaires : tout reste compliqué par rapport aux obligations administratives.

Ludovic BRASSEUR utilisera les mêmes adresses mails que Nadia DA COSTA pour contacter les clubs.

- Arbitrale par Frédéric MONNIER

Commande reçue d'habillement pour les arbitres. Frédéric MONNIER fournira la liste des personnes concernées pour que Dominique BACHELEY puisse faire les factures aux clubs.

Réunion pour la désignation des arbitres pour les différents championnats, CDC le 19 février 2022 (15 personnes attendues) qui fait suite à celle de janvier. Frédéric MONNIER souhaite un accompagnement de chacun et chacune en 2022. De même, il espère pouvoir présenter des arbitres régionaux en 2023 (seulement 3 pour l'instant).

Rappel : à partir de 2023, tous les clubs qui voudront engager une équipe de Coupe de France devront proposer un arbitre et il y aura une obligation par tranche de nombres de licenciés. Les clubs vont devoir motiver les jeunes !

Examen arbitre régionale qui s'est tenu à Bains sous la responsabilité de Jean LOCATELLI. Les arbitres pour les championnats régionaux (Champagnole) et les concours régionaux dans le Jura ont été attribués. Jean LOCATELLI a été désigné pour le national de Salins et le régional de Mont sous Vaudrey.

RAPPEL : conformément à une décision du CD39 en 2019, les organisateurs de régionaux recevront un forfait de 100€ par le biais de leur fiche financière.

Remarque : c'est le même tronc commun pour la formation d'initiateur mais une même personne doit payer 2 fois si elle veut valider les 2 formations (arbitre + initiateur). La multiplication des formations peut décourager certains candidats.

- Féminine par Alexandra MONNET-FISTEBERG et Patrick CROTET

Concours de la commission féminine le 6 mars en doublette. Rapprochement auprès de Philippe JARCELLAT pour l'affiche de la journée. **Annulé !**

Journée des féminines le 3 juillet à Châtelneuf.

Une réunion de la commission féminine BFC a eu lieu le 26 janvier en visio. Un trophée féminin en triplé (type mini Bol d'or/marathon) a été lancé : 16 équipes (2 par département) avec obligation d'équipe club. Le CD39 doit organiser un concours qualificatif : date retenue samedi 16 avril 2022 à 14h en même temps que le championnat doublette provençal. Problème soulevé : pas de budget prévu car nouvelle manifestation. C'est le district de la Joux qui se charge de l'organisation totale (concours + buvette + mises).

La finale du trophée aura lieu le 27 novembre 2022 à Châlon-sur-Saône à partir de 8h30. Il faudra fournir un délégué pour les 2 équipes.

- Sportive par Paulo DE BASTOS

32<sup>ème</sup> de la Coupe de France 2021-2022 les 12 et 13 février : nos deux clubs sont donc qualifiés : Champvans s'est rendu à Brive la Gaillarde en Corrèze et Sportivement Pétanque à Behren en Moselle. Malheureusement, les 2 équipes se sont inclinées. Le CD39 indemnise chaque club par un forfait : il y a lieu d'appliquer une décision qui date du 9 février 2013 : le CD39 participe à hauteur du forfait de la FD (400€ perdant en 32<sup>ème</sup>). Les frais kilométriques sont pris en charge par la fédération pour deux voitures.

Coupe de France 2022-2023 : 21 Clubs. A ce total, il faut ajouter Sportivement Pétanque et Champvans qui sont exempts des tours départementaux et directement qualifiés pour le 1<sup>er</sup> tour de zone.

Le tirage est effectué pour le 1<sup>er</sup> tour fixé le 22 avril. La commission arbitrale désignera les arbitres le 19 février en réunion.

Tirage :

A : Arinthod	reçoit	La Gouriboule
B : Moissey	reçoit	Foncine
C : L'étoile	reçoit	Damparis
D : ABJ	reçoit	Orgelet
E : DPC	reçoit	Salins
F : MSV	reçoit	Saint-Claude
G : Ney	reçoit	Poligny
H : Moirans	reçoit	Champagnole
I : Pont-de-Poitte	reçoit	Morez
J : Montmorot	reçoit	Bletterans
K : PBJ	Office	

Tirage du 2<sup>ème</sup> tour : date fixe le 13 mai.

Gagnant	K	contre Gagnant	G
Gagnant	D	contre Gagnant	F
Gagnant	I	contre Gagnant	A
Gagnant	C	contre Gagnant	B
Gagnant	E	contre Gagnant	H
Gagnant	J	office	

Retour à la fédération du nombre de clubs avant le 28 février par Emilie MARAUX.

CDC : le formulaire a été envoyé aux clubs pour un retour au plus tard le 15 mars.

Inscriptions en CRC : Les clubs ayant une équipe en CRC ont tous réglé leur engagement avec le règlement de 50€ auprès du CD39.

- Calendrier par Hervé MOINE et Paulo DE BASTOS

Pas de publication papier cette année.

- Jeu provençal par Julien MARAUX

Le tirage des différentes rencontres a été envoyé aux 10 équipes engagées. Les lieux sont fixés ainsi que les arbitres des rencontres.

Les clubs organisateurs ne jouent pas le samedi matin.

- premier week-end : pas de match le dimanche après-midi
- deuxième week-end : pas de match le dimanche

Ce serait plus convivial que tous les participants mangent ensemble. Le club recevant peut proposer un repas à 15€ ; Une date limite de réservation de repas a été transmise aux clubs inscrits en CDC Jeu Provençal.

IMPORTANT : Pour les frais d'arbitrage : les 5 clubs participants sur le même lieu se partagent les frais (110€ hors frais kilométriques). Un droit d'inscription sera demandé à partir de 2023.

- Vétéran par Patrick GRUNEISEN et Gilles OUTREY

Journée des vétérans le 7 avril à Moirans-en-Montagne avec 102 joueurs normalement. La dotation (vin) est à voir avec Dominique Bacheley.

Concours vétérans 55 ans et plus : reprise le 17 février avec 48 équipes. L'arbitre pour le vétéran du 10 mars a été désigné.

- Discipline par Marc SERTILLANGE

Instruction de l'affaire survenue sur un CRC : M. Dominique TRONCIN écope de 4 années de suspension dont 2 assorties de sursis et 500€ d'amende. Marc SERTILLANGE fait un descriptif de la procédure et des conditions de cette commission régionale de discipline qui a dû être délocalisée dans le Grand Est sous le contrôle d'un juge d'instruction.

Le Président DE BASTOS invite toute personne qui aurait des compétences dans le monde du droit (avocat, juge, juriste...) à se rapprocher du CD39 car le Comité Régional BFC est à la recherche d'un conseiller pénaliste pour appuyer la commission régionale de discipline à statuer sur des dossiers très pointus où 9 fois sur 10, le prévenu se présente avec un avocat. De plus, cette personne pourrait siéger en commission de discipline régionale sans obligation d'être licenciée.

5 : Point sur la trésorerie

° licences et mutations par Antoine MARTINELLO

Situation à la date du 15/02/2022

Affiliation :

27 clubs sont affiliés 2022.

Clubs non affiliés par rapport à 2021 : Jeanrenaud, Bois d'Amont et Les Rousses.

Licences :

1068 licences, soit 102.10 % par rapport aux 1046 licences établies en 2021 et 70.40 % par rapport aux 1517 licences établies en 2020.

1003 licenciés « senior » dont 796 masculins et 207 féminines répartis comme suit :

497 « vétérans » : 409 masculins et 88 féminines

506 « seniors » : 387 masculins et 119 féminines

65 licenciés « jeunes » dont 47 masculins et 18 féminines

25 « juniors » (19 masculins et 6 féminines)

24 « cadets » (18 masculins et 6 féminines)

8 « minimes » (5 masculins et 3 féminines)

8 « benjamins » (5 masculins et 3 féminines)

22 duplicatas et 2 corrections d'erreur ont été comptabilisés soit 24 à la charge des clubs.

77 créations de nouvelles licences. 59 licences avec reprise de carte.

#### Mutations :

2 mutations internes 2020 traitées

3 mutations internes 2020 dont 1 gratuite en attente (Dambra Geoffrey, Colin Lydie, Mathieu Tom).

1 mutation interne 2021 en attente (Linda Guy).

41 mutations internes 2022 traitées et 18 en attente

2 mutations internes gratuites (plus dans la base).

19 mutations externes sortantes traitées

1 mutation externe sortante gratuite (plus dans la base)

8 mutations externes entrantes ont été établies.

#### Trésorerie :

27 affiliations x 54.00€ = 1458.00€

1003 licences « Senior » x 50.00€ = 50150.00€

65 licences « Jeune » x 12.00€ = 780.00€

24 duplicatas/correction x 8.00€ = 192.00€

52580.00€

A ce jour la somme de 15692.00 € a été réglée par chèque et 25618.00€ par virement bancaire, soit 41310.00 € et 11270.00€ sont à encaisser.

Certains clubs n'ont pas encore réglé leur affiliation 2022 : Clairvaux, Pont de Poitte, L'Etoile, Châtelneuf, Arbois et Saint Claude.

**Il est bien entendu que le paiement de l'affiliation demeure une obligation permettant aux clubs la participation de leurs licenciés aux divers championnats et coupe de France.**

° trésorerie par Dominique BACHELEY Trésorerie

: Situation au 16/02/2022 :

Comptes Crédit Agricole	4	234,64	Livret
Crédit Agricole		76 500,00	
Compte Banque Populaire		1 733,46	

Livret Banque Populaire	52 259,56
Espèces	134,90
	-----
> Total :	134 862,56

Rappel : il faut favoriser les paiements par virements bancaires (+ pratique et + rapide).

Il reste les dépenses liées à l'aménagement de la parcelle extérieure et les recettes des règlements des clubs à ajouter.

Dominique Bacheley a effectué la demande de subvention au Conseil départemental (environ 12.000€).

Départ de M. Ludovic BRASSEUR pour cause d'AG du club de Champvans.

Délibération pour autoriser Mme Yvette OUTREY à effectuer des opérations bancaires au Crédit Agricole.

Extrait du compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 18 février 2022.

Présents : Mmes BRENIAUX Aurélie, DA COSTA Nadia, MONNETFISTEBERG Alexandra, OUTREY Yvette, et MM. BACHELEY Dominique, BINDA Jean, BRASSEUR Ludovic, CROTET Patrick, DE BASTOS Paulo, FLAGEL Michel, GRUNEISEN Patrick, LIBOZ Michel, MARAUX Julien, MARTINELLO Antoine, MOINE Hervé, MONNIER Frédéric, OUTREY Gilles, SERTILLANGE Marc.

Excusés : Mme MARAUX Emilie et MM. PETETIN Patrick et RAZAFINDRAKOTO Davida.

Début de séance : 18h30. La réunion du Comité Directeur est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. La réunion est menée par le Président, Paulo DE BASTOS.

Accès aux comptes bancaires :

Il est décidé de donner tous pouvoirs :

à : Yvette OUTREY, Trésorière adjointe,

pour faire toutes opérations sur les comptes 56524404929, 56523504725, 56042162661, et le Livret 56042904077, ouverts à l'agence du Crédit Agricole de Mont-sous-Vaudrey, et notamment :



° Travaux :

- Parcelle viabilisée par l'entreprise FRENOT-RAMBOZ.
- Etude de remplacement du système de chauffage.
- Location engagée avec les Baniers pour une brocante (mars) et pour les voitures anciennes (juin)
- Remise en état des terrains. Grâce à Michel LIBOZ et la société RUSTHUL, les terrains ont été mis approvisionnés en graviers (16 tonnes) le 7 février dernier. 1 journée et 2 demi-journées de travail. Remerciements aux bénévoles présents : Yvette OUTREY, Gilles OUTREY, Patrick CROTET, Patrick GRUNEISEN, Patrick PETETIN, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Michel LIBOZ, Paulo DE BASTOS, Armando DE BASTOS et Daniel BUSSARD. Un courrier de remerciements a été envoyé le 15 février au PDG de l'entreprise pour la gratuité du gravier et du transport.

Paulo DE BASTOS s'excuse de ne pas avoir prévenu l'ensemble des membres du CD. Dans le feu de l'action, c'est un oubli...

- Travaux prévus : finir d'aménager les terrains de provençal et végétaliser la bute (devis de l'entreprise « Au jardin des Monniers » validé) + création d'une aire de pique-nique entre les terrains extérieurs et la voie verte.
- Ludovic BRASSEUR, avant son départ, a proposé des blocs de pierre pour fermer l'accès des nouveaux terrains de provençal. A revoir avec le Président.
- Tarifs des boissons vendus sous la responsabilité du CD39 :

IMPORTANT :

° lorsque le club s'approvisionne auprès du CD39, il DOIT appliquer les tarifs mis en place.

° lorsque le club apporte ses propres boissons, il applique ses propres tarifs SAUF pour le prix de vente de la bière.

° le club applique ses propres tarifs pour la restauration vendue par ses soins.

Modification des tarifs de la bière et du Macvin

La bière à 2€ adoptée

Pour : 10

Contre : 5

Abstentions : 2

Macvin à 1.5€ : maintien

Pour : 13

Contre : 2

Abstentions : 2

Ces modifications seront incluses dans le Règlement Intérieur du boulodrome.  
(Art 16)

7 : Délégations championnats du Jura, BFC et France.

Voir le tableau joint.

8 : Questions diverses.

- Etat des frais pour 2021 à retourner à Michel DEMOUGEOT. Un grand merci à Michel pour la préparation et la gestion des documents pour les déductions d'impôts.
  
- Délégués pour les régionaux et le national :
  - ° Mont sous Vaudrey : Dominique BACHELEY
  - ° Damparis : Alain VORILLION
  - ° Salins : Robert DEVOILLE
  - ° Bletterans : Françoise GAUTHIER
  - ° Lons : Antoine MARTINELLO
  - ° Dole : Hervé MOINE
  - ° Salins (national) : Robert DEVOILLE, arbitre : Jean LOCATELLI. Un formulaire est remis à chacun des délégués qui devra être renvoyé à la BFC à l'issue du régional.
  
- Championnat de France Handisport (évoqué en début de réunion pour cause de réunion communale pour M. PICARD)  
Présentation du projet d'organisation du championnat de France Handisport en présence de M. Guillaume PICARD, référent handicap au CD39.  
Pour rappel, la 1<sup>ère</sup> rencontre handisport a eu lieu dans le Jura en 2021 avec la présence de M. Eric DHORIZON, représentant de la FFPJP et M. Cyrille BRERO, conseiller départemental du Jura. Cette journée ayant été une réussite totale, la FFPJP a proposé au CD39 d'organiser un championnat de France handisport au boulodrome de Bans compte tenu de ses infrastructures adaptées. Le CD39 souhaiterait une organisation pour 2023 pour avoir le temps de rencontrer tous les partenaires possibles de cette journée et le Comité Départemental du Handicap (CDH) souhaite pouvoir participer à une prochaine réunion du CR BFC.
  
- Le cahier des charges a été transmis au CD39. Ce championnat réunirait 32 équipes (16 doublettes debout et 16 TàT fauteuil) avec un jour de compétition le samedi et un accueil des délégations la veille. La meilleure solution serait de banaliser un week-end de 3 jours.

- La FFPJP désigne les arbitres mais l'ensemble du championnat reste à organiser par le CD ou club recevant. L'hôtellerie et la restauration ne seraient pas problématiques.
  - La région BFC s'est déjà rapprochée du CD39 pour proposer son aide lors de l'organisation de ce championnat. Le club de Gy est aussi fortement intéressé pour cette organisation, ce sera donc à la FFPJP de trancher.
  - Question : combien de personnes composent une délégation ? normalement 1 délégué + 1 ou 2 joueurs en fonction du handicap.
  - Paulo DE BASTOS devrait avoir plus d'informations lors de la visioconférence du Congrès Fédéral prévue le 26 février.
  - Vote à l'unanimité pour une organisation en 2023.
- Championnat régional Sport Adapté du 12 mars.

Nous devons désigner 3 arbitres qui seront pris en charge par le CD39.

Nous devons également prévoir dix plateaux repas pour les bénévoles et arbitres. Yvette se charge de contacter le restaurant le Centre. C'est le CD39 qui a la charge des boissons (coca, jus de fruits pour les compétiteurs).

Tarifs 0.5€/verre et 1€/canette).

Michel LIBOZ, Patrick GRUNEISEN, Gilles et Yvette OUTREY seront présents à la buvette.

- Tenues du CD39 : Julien MARAUX.  
Pack veste polo Action Eldera 42,00€ X 25 exemplaires - 1 050,00€  
Flocage logo Comité brodé 10\*10 3,00€ 50 - 150,00€  
Frais de port offert 1,00€ 40 100% 0,00  
Total : 1200€ Vote :  
Pour : 17                      Contre : 0                      Abstentions : 0

- Loto du CD39 le 24 juillet à la salle des fêtes de Tavaux.

- **Important** : les inscriptions aux différents championnats sont à envoyer sur l'adresse mail du Comité suivante : [inscriptions-jura@ffpjp39.com](mailto:inscriptions-jura@ffpjp39.com)

Jamais à l'adresse mail personnelle de Philippe JARCELLAT. Le Président remercie Philippe qui continue cette mission importante du CD39.

- Antoine MARTINELLO rappelle que la récupération des licences se fait uniquement au boulodrome et non par courrier pour limiter les frais d'envoi.
- Yvette OUTREY se charge de refaire des clés d'accès à la salle de réunion.

- Une distribution d'autotests offerts par le CDOS est réalisée par l'intermédiaire de Michel DEMOUGEOT.
- Dernière minute : Michel DEMOUGEOT se retire de toutes les délégations aux tables de marque pour lesquelles il s'était positionné. Il est demandé qu'un membre du CD39 se porte candidat pour le championnat à Salins les Bains.
- Dernière minute : Alexandra MONNET-FISTEBERG adresse les plus sincères remerciements de toute la famille MONNET aux très nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie et leur affection lors de cette épreuve qui les a, à nouveau, privés d'un être cher.

La séance est levée à 22h30.

La secrétaire adjointe du CD39FFPJP  
Aurélie BRENIAUX

Le Président du CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS